

PLANÈTE | CHRONIQUE
PAR STÉPHANE FOUCART

Farce orwellienne et dystopie climatique

Dans le sillage de la troisième vague de chaleur qui s'abat sur la France, le sentiment qui domine reste celui de l'incrédulité devant l'étendue du désastre. La brutalité de ses effets sur les corps, les écosystèmes, les infrastructures ou l'agriculture n'a pas vraiment dissipé le déni qui règne dans une large part du monde politique. L'heure n'est certes plus à l'affirmation décomplexée du « *scepticisme* », mais l'accord avec le consensus scientifique, affirmé ici ou là depuis que le mercure s'emballe, n'est souvent qu'un simple affichage, une façade de carton-pâte.

Au-delà des polémiques sur la climatisation ou sur le bilan des morts, le débat politique semble se tenir dans un monde parallèle. La simple mise en regard des conséquences de la canicule avec les projets structurants de l'exécutif liés au climat produit un choc de sidération et d'irréalité. Nous ne sommes plus seulement coincés dans une dystopie climatique, mais aussi dans un scénario de comédie noire, où le grotesque le dispute à la farce orwellienne.

On le voit : avec le réchauffement, la qualité de l'habitat et l'aménagement urbain deviennent cruciaux. Du 22 au 28 juin, la canicule a doublé la mortalité à domicile. Quel signal adresser aux propriétaires bailleurs ? Le gouvernement Lecornu dépose, le 24 juin, un projet de loi qui doit remettre 700 000 passoires thermiques sur le marché locatif.

Tranquille désinvolture

Une semaine plus tard, Matignon dissout le groupement d'intérêt public Europe des projets architecturaux et urbains, chargé de piloter plus de 200 projets de recherche destinés à adapter le bâti et les territoires au climat de demain. Un millier de scientifiques, d'élus, d'architectes, de géographes et d'anciens ministres protestent, sans entamer la tranquille désinvolture de l'exécutif, qui biffe d'un trait de plume la structure interministérielle. En région, ce sont les conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement, chargés d'aider les particuliers et les collectivités à relever les défis climatiques et environnementaux, qui sont menacés par une réforme de leur financement. Deux d'entre eux ont déjà été liquidés. Quant au fonds vert, destiné à financer l'adaptation des collectivités, il est amputé de deux tiers.

Les logements et les villes chauffent, les arbres, eux, brûlent. Réponse : planter plus d'arbres, bien sûr ! Mais le plan d'Emmanuel Macron pour le renouvellement forestier, lancé en 2022 (« Planter 1 milliard d'arbres en dix ans »), subventionne les coupes rases sur de vieilles forêts diversifiées, et leur remplacement par des quasi-monocultures de résineux, hautement inflammables. Les experts – y compris ceux qui sont consultés par le gouvernement –, les ONG et la Cour des comptes ont tous alerté sur ces risques. En vain. Un peu partout en France, de l'argent public contribue à vulnérabiliser les territoires au risque d'incendie.

**MATIGNON VIENT
DE DISSOUDRE
LA STRUCTURE
CHARGÉE
D'ADAPTER
LE BÂTI AU CLIMAT
DE DEMAIN**

LA BRUTALITÉ DES CANICULES N'A PAS DISSIPÉ LE DÉNI QUI RÈGNE DANS LE MONDE POLITIQUE

On le sait aussi, la complexité des paysages et le bocage sont des puits de carbone en même temps que des éléments de résilience climatique. Sur ce point, l'action de l'exécutif a été couronnée par un doublement du rythme de destruction des haies depuis 2017, avec plus de 20 000 kilomètres de linéaire qui disparaissent chaque année, comme le note le Haut Conseil pour le climat dans son dernier rapport, publié en juillet. La réponse à ce qui est unanimement considéré comme un échec est un décret entré en vigueur en juin : simplifier les autorisations de destruction du bocage.

Tout semble à l'avenant. Les élevages hors-sol enregistrent des surmortalités parfois considérables depuis le début de la canicule, au point que, dans le Grand Ouest, les éleveurs ne peuvent plus faire face. Les lois agricoles successives favorisent depuis deux ans l'ultraconcentration de la production animale, et renforcent non seulement ses émissions mais aussi sa vulnérabilité aux chocs – des exploitations plus petites et plus nombreuses demeurant un gage de résilience.

C'est sans doute sur la question agricole au sens large que les objectifs affichés divergent le plus radicalement des moyens mis en œuvre pour les atteindre. Il existe ainsi un large consensus pour dire que l'agroécologie est l'un des leviers d'adaptation de l'agriculture au réchauffement. Or, non seulement l'agriculture biologique n'a pas augmenté ces dernières années, contrairement aux ambitions de la stratégie nationale bas carbone, mais la France est le seul grand pays agricole européen à avoir perdu des surfaces conduites en agriculture biologique. L'Hexagone était le premier pays de l'Union européenne pour ce qui est du nombre d'hectares bio ; il a été devancé par l'Espagne en 2023.

Devant son incapacité à atteindre les objectifs de la stratégie bas carbone (désormais hors d'atteinte), le gouvernement tient le cap : à Bruxelles, Paris s'oppose à la Commission européenne pour que les aides à l'agriculture biologique ne soient pas inscrites dans la prochaine politique agricole commune. « *La stratégie française de développement de la bio n'a pas fonctionné, mais la France semble vouloir y entraîner toute l'Europe* », résume la Fédération nationale d'agriculture biologique.

L'exécutif n'est pas isolé dans ce déni de facto du risque climatique. Le Sénat tient la corde. Devant le constat d'une pénurie rampante de la ressource hydrique, ses élus ont ainsi voté sans trembler, le 3 juillet, la destruction pure et simple des principes qui fondent les instances de la démocratie locale de l'eau, au bénéfice de quelques irrigants. On voit aujourd'hui la clientèle de certains supermarchés en venir aux mains pour emporter les derniers ventilateurs en rayon : que se passera-t-il quand c'est l'eau qui viendra à manquer ? Il se trouvera alors, sans doute, quelqu'un pour demander : « *Qui aurait pu prédire ?* » Or l'avenir n'est pas seulement prévisible ; il est en train d'être écrit. ■